

## **Politique d'aide financière (Charity Care/Kid) Care/Medicaid) – Résumé en langage clair et simple**

La politique d'aide financière de la HMH Hospitals Corporation (« Hôpitaux ») et la politique d'aide financière (Charity Care/Kid Care/Medicaid) (ci-après dénommée conjointement « PAF ») visent à offrir aux patients admissibles une réduction partielle ou totale sur les soins d'urgence ou sur les autres services de santé médicalement nécessaires fournis par HMH Hospitals Corporation. Les patients souhaitant une aide financière doivent présenter une demande au programme. Ce programme est résumé dans le présent document.

**Services admissibles** - Les services d'urgence ou les autres services de santé médicalement nécessaires fournis et facturés par les hôpitaux. La PAF (politique d'aide financière) ne s'applique qu'aux services facturés par les hôpitaux. Les autres services facturés séparément par d'autres fournisseurs, comme les médecins ou les laboratoires, ne sont pas admissibles en vertu de la PAF (politique d'aide financière).

**Patients admissibles** - Patients qui reçoivent des services admissibles, qui présentent une demande d'aide financière complète (avec les documents/informations connexes) et qui sont jugés admissibles à une aide financière par les hôpitaux.

**Comment présenter une demande** - La PAF (politique d'aide financière) et les formulaires de demande associés peuvent être obtenus/remplis/soumis comme suit :

Voir et imprimer les informations sur le site Web des hôpitaux

**Site Web** : Une personne peut consulter des informations sur l'aide financière en ligne sur le site Web suivant : <https://www.hackensackmeridianhealth.org/>

**Demande** : Une personne peut présenter une demande d'aide financière en remplissant une copie papier de la demande. La demande sur papier est disponible gratuitement par l'une ou l'autre des méthodes suivantes :

a) **Par la poste** : En écrivant à l'adresse suivante et en demandant une copie papier de la demande d'aide financière :

- HUMC patients 100 First Street - Suite 300 Hackensack, NJ 07601,
- Palisades Medical Center, 7600 River Road, North Bergen, NJ, 07047,
- Jersey Shore University Medical Center, Ocean Medical Center, Riverview Medical Center, Southern Ocean Medical Center, Bayshore Medical Center, and Raritan Bay Medical Center - 1945 Route 33, Neptune NJ, 07753

b) **En personne** : En vous présentant personnellement au Service d'aide financière (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h), situé à l'adresse suivante :

- HUMC, 100 First Street - Suite 300 Hackensack, NJ 07601
- Palisades Medical Center, 7600 River Road, North Bergen, NJ, 07047
- Jersey Shore University Medical Center, 1945 Route 33, Neptune, NJ, 07753
- Ocean Medical Center, 425 Jack Martin Boulevard, Brick, NJ 08724
- Riverview Medical Center, 1 Riverview Plaza, Red Bank, NJ 07701

**Politique d'aide financière (Charity Care/Kid)  
Care/Medicaid) – Résumé en langage clair et simple**

- Southern Ocean Medical Center, 1140 Route 72 W, Manahawkin, NJ 08050
- Bayshore Medical Center, 727 N Beers St, Holmdel, NJ 07733,
- Meridian Family Health Center, 1828 W Lake Ave # 202, Neptune, NJ, 07753
- Jane H Booker Family Health Center, Neptune, NJ, 07753
- Booker Behavioral Health Center, Shrewsbury, NJ, Parkway 100 Behavioral Health Center, Neptune, NJ, 07753
- Raritan Bay Medical Center, 530 New Brunswick Ave, Perth Amboy, NJ

c) **Par téléphone** : En appelant le Service d'aide financière au (551) 996-4343 HUMC, (201) 854-5092 PMC ou (732) 902-7080 pour toutes les autres adresses

Récapitulatif du processus de demande –

- Le patient remplit une demande écrite renseignant le revenu du ménage, les biens du ménage et la taille de la famille
- Un justificatif de domiciliation est requis sous forme de permis de conduire, de facture de services publics ou d'une lettre de soutien.
- L'intégralité et l'exactitude de la demande sont examinées.
- Une requête est adressée au patient en cas d'information manquante
- L'approbation ou le refus de la demande est envoyé

**Langues disponibles** - La politique d'aide financière, la demande et le résumé en langage clair et simple sont disponibles dans la langue maternelle de toute personne ayant une maîtrise limitée de l'anglais (« MLA »), dont le nombre est inférieur à cinq (5 %) pour cent ou de 1000 personnes dans la zone de service primaire desservie par les hôpitaux.

Les demandes dûment remplies peuvent être envoyées au Service d'aide financière aux adresses ci-dessus.

Détermination de l'admissibilité à l'aide financière. Généralement, les personnes admissibles sont admissibles à l'aide financière, selon une échelle mobile, lorsque leur revenu familial est égal ou inférieur à 500 % des lignes directrices fédérales sur la pauvreté du gouvernement fédéral (LPG).

L'admissibilité à l'aide financière signifie que les soins des personnes admissibles seront couverts en totalité ou partiellement et que les soins ne seront pas facturés plus que les « montants généralement facturés » (MGF) aux personnes assurées (MGF, au sens de l'article 501(r) du IRC par l'Internal Revenue Service). Les niveaux d'aide financière, basés uniquement sur le revenu familial et les LPG (lignes directrices fédérales sur la pauvreté du gouvernement fédéral), sont déterminés si le revenu peut atteindre 500 % des LPG (lignes directrices fédérales sur la pauvreté du gouvernement fédéral).

Note : d'autres critères que les LPG (lignes directrices fédérales sur la pauvreté du gouvernement fédéral) sont également pris en considération (par ex. la disponibilité d'espèces ou d'autres actifs qui peuvent être convertis en espèces et le revenu net mensuel excédentaire par rapport aux

**Politique d'aide financière (Charity Care/Kid)  
Care/Medicaid) – Résumé en langage clair et simple**

dépenses mensuelles du ménage), ce qui peut entraîner des exceptions à ce qui précède. Si aucun revenu familial n'est déclaré, des informations devront être fournies sur la manière dont les besoins sont satisfaits quotidiennement. Le Service d'aide financière des hôpitaux examine les demandes soumises qui sont complètes et juge de l'admissibilité à l'aide financière conformément à la politique d'aide financière des hôpitaux. Les demandes incomplètes ne sont pas prises en considération, mais les demandeurs en sont informés et ont la possibilité de fournir les documents/informations manquantes.

Vous pouvez obtenir de l'aide, de l'assistance ou des réponses à vos questions en vous rendant au Service d'aide financière (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h), situé à l'adresse suivante :

- HUMC, 100 First Street - Suite 300 Hackensack, NJ 07601
- Palisades Medical Center, 7600 River Road, North Bergen, NJ, 07047
- Jersey Shore University Medical Center, 1945 Route 33, Neptune, NJ, 07753
- Ocean Medical Center, 425 Jack Martin Boulevard, Brick, NJ 08724
- Riverview Medical Center, 1 Riverview Plaza, Red Bank, NJ 07701
- Southern Ocean Medical Center, 1140 Route 72 W, Manahawkin, NJ 08050
- Bayshore Medical Center, 727 N Beers St, Holmdel, NJ 07733,
- Meridian Family Health Center, 1828 W Lake Ave # 202, Neptune, NJ, 07753
- Jane H Booker Family Health Center, Neptune, NJ, 07753
- Booker Behavioral Health Center, Shrewsbury, NJ, Parkway 100 Behavioral Health Center, Neptune, NJ, 07753
- Raritan Bay Medical Center, 530 New Brunswick Ave, Perth Amboy, NJ

Par téléphone : En appelant le Service d'aide financière au (551) 996-4343 HUMC, (201) 854-5092 PMC ou (732) 902-7080 pour toutes les autres adresses.